N° 32 - JUIN 2015

Les nouvelles des Sablons

Communauté de Communes des Sablons - SMAS - SMEPS

Aquoise lance sa saison estivale le 4 juillet

P. 11

A lire aussi...

Organigramme des services
SMAS - Travaux
SMEPS - Schéma directeur
TRAVAUX - Chantier du futur Hôtel
Eglise de Beaumont-les-Nonains
Propreté des espaces publics

Musée de la Nacre et de la Tabletterie

Zoom
sur la prochaine exposition

Chaque année le *Musée de la Nacre et de la Tabletterie* s'attache à proposer une programmation de grande qualité susceptible de captiver l'attention de tous les publics. A partir du 15 septembre prochain, découvrez la nouvelle exposition "Eventails, matières d'excellence", entièrement dédiée à l'éventaillerie.

Conçue et réalisée en étroite collaboration avec des experts et des collectionneurs de renommée internationale, elle sera consacrée à la virtuosité des éventaillistes, aux matières précieuses qu'ils travaillent et présentera des pièces rares dont certaines exclusivement réalisées pour l'occasion. *Plus d'informations dans les semaines à venir.*

Nouvelles vitrines

C'est déjà l'été à la boutique du Musée ! Les nouvelles vitrines vous proposent un avant-goût des grandes vacances tant attendues. De nouveaux décors évocateurs du soleil et de la mer, faits de sable, de bois flotté et de coquillages, pour mettre en valeur les dernières créations. Alors avant de partir en congés, venez choisir les accessoires qui illumineront vos tenues d'été !

Dorénavant vous pourrez passer vos commandes directement sur le www.musee-nacre.com grâce à la nouvelle boutique en ligne.

Prolongation de l'exposition Trésors cachés

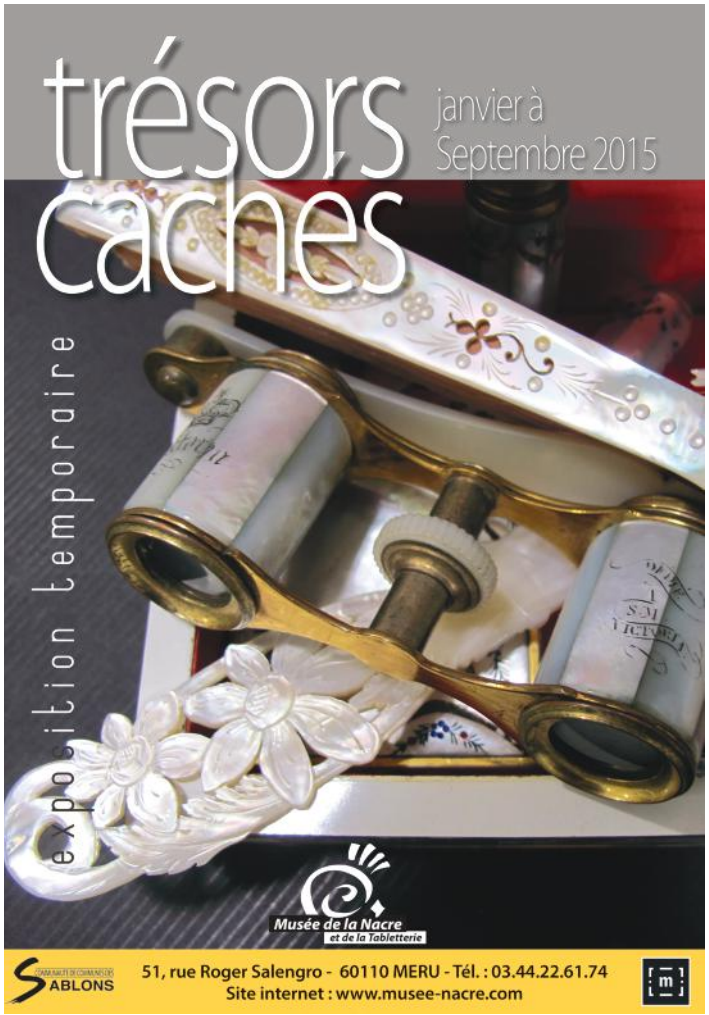

Devant le succès de "Trésors cachés", ***le Musée de la Nacre et de la Tabletterie*** a le plaisir d'annoncer la prolongation de l'exposition pour toute la période estivale ! Ces objets d'art habituellement soigneusement conservés dans les réserves seront finalement visibles jusqu'à la rentrée de septembre.
Les touristes et vacanciers locaux auront donc l'opportunité de découvrir certaines des pièces rares appartenant aux collections privées du Musée.

Réservations :
Par téléphone :
03 44 22 61 74

Tarif unique pour l'exposition : 3,50€
(gratuit pour les enfants de moins de 5 ans)
Billet combiné Musée + Exposition
- Adultes : 7€
- Moins de 16 ans : 3,50€
- Tarif étudiant : 3,50€ sur présentation d'une carte
- Moins de 5 ans : gratuit

1 entrée achetée=1 entrée gratuite jusqu'à fin mars*

**Voir conditions sur le site internet*

Expo-goûter des vacances d'été 2015

"De fil en bouton" : parcours ludique et gourmand pour les 6-14 ans comprenant l'accès au musée, les jeux, l'atelier pédagogique et le goûter.

Commencez par visiter l'atelier du 19ème siècle, vous y verrez comment la machine à vapeur entraîne les tours des boutonniers et de quelle façon les coquillages exotiques étaient transformés en petits boutons de vêtement. Saurez-vous retrouver l'ordre exact des étapes de fabrication ?

Participez ensuite à une chasse aux boutons dans la salle d'exposition des beaux objets de collection avant de vous essayer à encarter quelques boutons que vous garderez ainsi en souvenir. Pour clôturer votre visite, venez vous régaler avec un bon goûter.

Les mardis 21 juillet et 25 août 2015, 14h30 - 16h30.

Tarif : 9€ / enfant
Réservation : Céline Louvet
clouvet@musee-nacre.com ou au 03.44.22.61.74

Jean Bénard, figure historique de l'industrie de la nacre aux Sablons s'est éteint le 8 mai dernier à Andeville.

Fils et petit-fils d'éventailliste et de boutonniers, il embrassera cette même carrière avec passion, d'abord chez Guérault-Lemarinier puis avec son père Raymond Bénard pour des couturiers parisiens. Il s'engagera finalement en 1963 à la mercerie de marque Wimet.

Les visiteurs et le personnel du Musée de la Nacre et de la Tabletterie avaient plaisir à l'écouter partager ses souvenirs et son savoir-faire lors des journées du patrimoine et des vendredis gratuits auxquels il collaborait bénévolement.

Nous exprimons nos sincères condoléances à son épouse ainsi qu'à ses deux enfants.

La Communauté de Communes des Sablons est structurée autour de 8 pôles de compétences. Placés sous la responsabilité de la Direction Générale des Services, ils mettent en œuvre les actions et projets définis par les élus en faveur de la population. Découvrez le personnel à votre service.

Direction générale des Services

Martine LEGRAND
Directeur Général des Services

Sébastien FOURNIER
Directeur adjoint - Services Administratifs

Hervé GUDEFIN
Directeur adjoint - Services Techniques

Administration

Françoise LEBREDONCHEL
Secrétariat - Marchés publics
Opération façades

Bastien CHAMPEIX
Juriste / SCOT
Développement économique

Florence LEVREY
Gestionnaire carrière paie
Assurances

Geoffroy ROUSSEL
Déchets / Transport / Entretien bâtiments / Voirie

Patrice QUEVY
Agent de Maintenance

Laurence NICOLLAU
Comptabilité - Suivi financier
Marchés publics

Françoise TYLLEMAN
Secrétariat

Véronique VOILLERY
Secrétariat
Portage des repas

Assainissement

Alan LE FLOHIC
Ingénieur
SMAS/SPANC

Nicolas MAURICARD
Technicien Assainissement
(animateur de Bassin)
SPANC

Raphaël RIOU
Technicien Assainissement

Eau potable

Valérie WIBAUX
Ingénieur
SMEPS

Rémi TILMANT
Technicien Eau Potable, Assainissement

SMAS : Syndicat Mixte d'Assainissement des Sablons - SPANC : Service Public pour l'Assainissement non Collectif - SMEPS : Syndicat Mixte d'Eau Potable des Sablons

Urbanisme

Bastien CHAMPEIX
Responsable SUM

Dilan OKCU
Instructeur Application du Droit des Sols

Vanessa ROLLAND
Instructeur Application du Droit des Sols

SUM : Service d'Urbanisme Mutualisé

Communication

Xavier BODDAERT
Responsable Communication

Nathalie NIBOUREL
Graphiste - Webdesign

Informatique

Stéphane JAYET
Informatique / Réseau / SIG

SIG : Système d'information Géographique

Office de Tourisme des Sablons en Pays de Nacre

Caroline CHAINEAUD
Chargée de mission

Musée de la Nacre et de la Tabletterie

Véronique PORTIER
Responsable du Musée

Laetitia GERETTO
Responsable des Collections

Patrick HUQUELEUX
Responsable groupes et commercialisation

Céline LOUVET
Responsable pédagogique

Virginie DEBAQUE
Guide conférencier

Kim GOMAS
Guide conférencier

Fabrice SOYEZ
Guide conférencier
Dominotier

Jean-Christophe DUNIL
Agent de Maintenance

Jean-François BARTHELEMY
Production atelier

Stéphanie MILLET
Production atelier

Golf

Trophée des Sablons

Les récompenses ont été remises par **Marie-Thérèse Blot**, propriétaire du Golf, **Martine Legrand**, directeur général des services de la Communauté de Communes des Sablons, **Jean-Pierre Genet**, Président de la ligue de golf de Picardie, **Christian Gouspy**, Président de l'Office de Tourisme, **Dominique Toscani**, Vice-président chargé des sports C.C.S., **Eric Brulfert**, directeur du Golf.

Les meilleures cartes de la journée ont été signées par deux licenciés du Golf des Templiers !

Trophée Femme : **Alice BUTON**
Trophée Homme : **Romain LEROY**
Série 1 Femmes : **Rozya SHEPPARD**
Série 1 Hommes : **Paul ROUQUETTE**

Le 31 mai dernier, L'Office de Tourisme des Sablons organisait à Ivry-le-Temple la 1ère édition du **Trophée des Sablons**, en partenariat avec le golf des Templiers.

Malgré une météo capricieuse, l'enthousiasme était bien au rendez-vous de cette toute nouvelle compétition qui a vu s'affronter plus de 80 golfeuses et golfeurs de tous niveaux. Les sourires au moment de la remise des prix résumaient parfaitement l'excellent état d'esprit dans lequel la journée s'est déroulée.

Cette initiative visait à promouvoir un territoire des Sablons actif, sportif, accueillant et culturellement riche à l'image du Musée de la Nacre présent au golf avec un atelier de fabrication de dominos et un second de création de bijoux. L'objectif est clairement atteint.

Nous vous donnons donc rendez-vous l'année prochaine !

Office de Tourisme des Sablons en Pays de Nacre
Golf des Templiers
Musée de la Nacre et de la Tabletterie
Restaurant Golf des Templiers
Le Clos des Vignes Mesenguy
M Picardie
Restaurant La Marsala
Méru - 03 44 22 12 78

SMAS

Syndicat Mixte d'Assainissement des Sablons

La mission du Syndicat Mixte d'Assainissement des Sablons consiste à raccorder le plus grand nombre au réseau d'assainissement collectif et à entretenir les équipements.
La réhabilitation des réseaux d'assainissement unitaires de la commune d'Hénonville et du réseau séparatif d'eaux usées de la rue des Templiers à Ivry-le-Temple a débuté. Elle durera 6 mois.
Les rues Bamberger, de la Chainée, du Dr Salomon, Talon, Blossier et du Calvaire sont concernées pour Hénonville, celle des Templiers pour Ivry-le-Temple. Ces travaux seront effectués par "réhabilitation par l'intérieur" (technique sans tranchée) ou reconstruction (en tranchée ouverte).
Les sujétions nécessaires seront respectées pour que l'ensemble des ouvrages d'assainissement puissent être maintenus en service pendant la durée du chantier.
Les voiries, accotements et espaces verts impactés connaitront une réfection totale une fois les tranchées refermées.

Aperçu des opérations

- Réhabilitation de 1548 mètres linéaires (1402 ml à Hénonville et 146 ml à Ivry-le-Temple)
- Création de 98 branchements individuels (25 pour la rue des Templiers, 38 pour la rue Bamberger et 35 pour la rue Talon)
- Création de regards de visite (rue Talon et rue Bamberger)

Montant total 1 108 000 € H.T.

En parallèle, les autres chantiers déjà lancés ou en passe de l'être concernent les communes d'Andeville, Ivry-le-Temple, Hénonville, Esches et Amblainville.

Tout d'abord la rue de Boulaines à Andeville qui relie la commune à Méru. Durant les dix prochains mois, les équipes du SMAS mèneront les différentes opérations de mise en conformité, de viabilisation et de migration des servitudes vers des branchements individuels.

Ce travail s'organisera en parfaite synergie avec la commune d'une part, mais aussi avec les partenaires privés (*Lyonnaise des Eaux, GrDF, ERDF, Orange, Véolia...*) dans un système dit de "tranchées communes" permettant à chacun des intervenants de profiter de l'ouverture des conduits pour effectuer la maintenance, le remplacement ou la pose du matériel dont il a la responsabilité.

Ainsi des économies importantes seront réalisées pour la collectivité et les inconvénients liés aux travaux seront circonscrits dans le temps, permettant de limiter les nuisances pour les riverains.

Chiffres clés

- **300 mètres de réseau, principalement en accotement**
- **Pose de 7 regards de visite**
- **Réalisation de 15 branchements**
- **Mise en service d'un poste de refoulement**

C'est avec une grande tristesse que nous vous informons de la disparation de Jean-Louis VOGEL, Maire de Puiseux-le-Hauberger.
Adhérente au SMAS depuis la création du Syndicat Mixte en 2006, la commune y était représentée par Jean-Louis VOGEL depuis son élection en mars 2014.
Alain LETELLIER, Président de la Communauté de communes des Sablons et du SMAS tient à saluer la mémoire d'un "homme intègre et engagé que nous regretterons".
Les pensées des élus et du personnel des Sablons accompagnent sa famille et ses proches en ces heures douloureuses.

SMEPS Syndicat Mixte d'Eau Potable des Sablons

Schéma directeur d'eau potable

Le Syndicat Mixte d'Eau Potable des Sablons veille au quotidien à ce que le réseau des 31 communes dont il a la charge offre un accès satisfaisant à l'eau pour les 36300 habitants concernés. Cette démarche de qualité nécessite une connaissance fine des installations, une surveillance permanente des équipements et l'anticipation des besoins futurs.
Afin de servir au mieux ces objectifs, le SMEPS met en place un "*Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable*" qui doit dresser un état des lieux précis de son réseau et permettre de définir les améliorations à prévoir à court, moyen et long terme.
Un programme d'actions et d'investissements chiffrés, priorisés, sera donc rapidement établi.
Le schéma directeur exposera la stratégie globale à déployer sur l'ensemble des champs d'intervention du SMEPS à savoir : lutte contre les fuites, gestion patrimoniale pérenne, mesures préventives de surveillance et de contrôle, actions d'optimisation de la qualité de l'eau…
Il proposera enfin le modèle économique adapté à la réalisation de toutes les préconisations (politique d'investissement, de renouvellement…), en cohérence avec le développement de l'intercommunalité.

Les étapes du Schéma

1. Recueil des données, analyse des besoins et des évolutions futures
2. Etat des lieux, visite des ouvrages et des équipements
3. Intégration des données et modélisation
4. Bilan ressources/besoins, mesures de maitrise des risques sanitaires
5. Proposition de sectorisation et de pose de comptage pour une meilleure détection des fuites
6. Synthèse et proposition de programmation pluriannuelle

Comité de pilotage

L'avancée du schéma directeur est encadrée par la double supervision d'un comité de pilotage et d'un comité technique qui valident au fur et à mesure les différentes hypothèses et les différentes phases de l'étude.

Les membres :

- **Alain LETELLIER**, Président du SMEPS
- **Maurice DE KONINCK**, Vice-président du SMEPS
- **Jean-Pierre LAGNY**, Vice-président du SMEPS
- **François MASURIER**, Vice-président du SMEPS
- **Jean-Jacques THOMAS**, Vice-président du SMEPS
- **Martine LEGRAND**, Directeur général des services
- **Valérie WIBAUX / Rémi TILMANT**, services techniques SMEPS
- Les représentants des communes jouxtant le SMEPS (dans le cadre des interactions)
- Conseil Départemental
- Agence de l'Eau Seine Normandie
- Agence Régionale de Santé
- Les exploitants des réseaux

Hôtel de la Nacre

La raison l'emporte sur le calcul politique

Après deux années de procédures stériles lancées par des élus de la minorité méruvienne en mal de visibilité, les travaux pour la construction de l'Hôtel de la Nacre vont enfin pouvoir commencer.

Le tribunal administratif d'Amiens vient de débouter les détracteurs de la création d'un établissement hôtelier sur le pôle du Musée de la Nacre et de la Tabletterie. Ils se sont vus opposer par les magistrats un "défaut d'intérêt à agir", soit donc l'absence de légitimité pour remettre en cause la délivrance du permis de construire par la mairie de Méru. C'est une belle satisfaction pour les porteurs du projet ainsi que pour les habitants de ce territoire en quête permanente de redynamisation.

La collectivité met en œuvre une politique de développement économique et touristique ambitieuse, qui entraine l'accueil d'un nombre grandissant d'entreprises et de visiteurs dans les communes des Sablons. Face à cette demande en constante augmentation, les infrastructures actuelles, notamment la capacité hôtelière, sont aujourd'hui clairement insuffisantes. Elles doivent donc être adaptées.

Dans cette logique, la création d'un nouvel établissement de qualité - et non de luxe - est nécessaire mais pas à n'importe quel prix. La singularité du site de l'ancienne usine Dégremont, classé à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, nécessite une attention toute particulière pour ne pas être dénaturée.
Ce montage garantit à la fois la pérennité d'une opération adossée à une intercommunalité solide, le respect du caractère authentique de l'édifice grâce à la supervision d'acteurs locaux engagés, mais aussi la saine régulation d'un budget entièrement géré par les Sablons.

Enfin, un nombre d'hébergements accru nécessite une surface de stationnement correspondante. L'ancienne piscine de Méru, bâtiment auquel chacun est attaché et qui aujourd'hui se meurt, sera donc réhabilitée à cet effet. Laissée à l'abandon des années durant, la Communauté de Communes des Sablons a d'ores et déjà lancé une opération de rénovation de la façade, dans le respect de l'intégrité du site. Des travaux d'aménagement seront effectués en parallèle du chantier de l'hôtel pour que l'ex-piscine puisse retrouver une fonction.

Ces nouveaux équipements permettront aux Sablons de renforcer et développer une position de centre attractif aussi bien dans le tourisme d'affaires que dans celui de loisirs.

Réfection

Eglise de Beaumont-les-Nonains

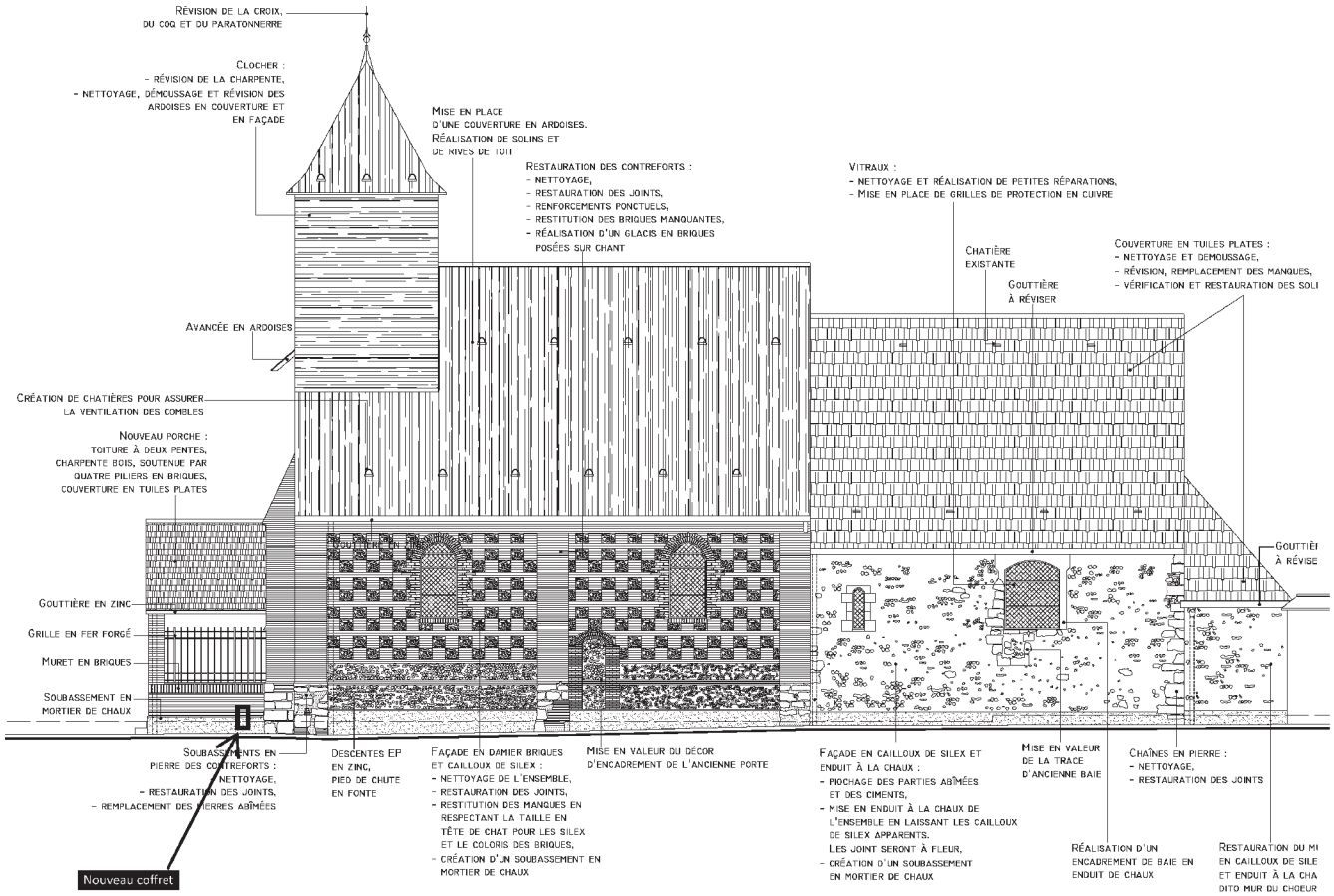

Plan : Atelier d'architecture D. TOROSSIAN - Paris

Initialement, Beaumont accueillit en 1122 une abbaye fondée par un disciple de Saint Norbert. Elle fut déplacée sur le site de Marcheroux aux alentours de 1145. Le site de Beaumont devint quelques années plus tard un couvent des Prémontrés donnant ainsi au village son nom de Beaumont-les-Nonains. Détruit et abandonné définitivement en 1185, l'hypothèse voudrait que l'église actuelle ait été construite au XVIII[e] siècle sur les fondations de l'ancien couvent.

Abimé par le temps malgré l'entretien effectué au fil des années, l'édifice nécessitait une profonde réfection afin d'accueillir les fidèles et les visiteurs dans les meilleures conditions. La Communauté de Communes des Sablons a donc naturellement souhaité mettre en œuvre tous les moyens nécessaires à sa restauration (coût total 311 325 € H.T.), dans le respect de son aspect originel et des matériaux caractéristiques de l'architecture de la région.

Après une profonde réfection intérieure et extérieure de plus d'un an, qui aura vu notamment la pose d'une nouvelle toiture en ardoise, la création d'un nouveau porche, la rénovation des charpentes et la remise en état des façades, la première messe a été célébrée le 15 mai dernier.

Les cloches

L'église de Beaumont- les-Nonains disposera dorénavant de quatre cloches supplémentaires. Respectivement baptisées Honoré (Ré#), Grégoire (Mi 4), Mathieu (Fa 4) et Gervais (Sol 4), elles seront bénies par l'Abbé Chapuis à l'occasion de la fête du village le 20 juin prochain. Chacune apportera une nouvelle note pour une plus grande richesse harmonique.

moule d'une des futures cloches, réalisé par la société Royal Eijsbouts

Gestes citoyens

Le dispositif de lutte contre l'abandon d'ordures et d'objets en tous genres en dehors des zones prévues à cet effet se dote d'un nouveau décret plus dissuasif envers les personnes qui dégraderaient la propreté des espaces publics. *Le décret n° 2015-337 du 25 mars 2015* rehausse en effet le montant de l'amende en cas "d'oubli" de détritus sur la voie publique, le passant de 150 € (contravention de 2e classe) à 450 € (contravention de 3e classe). Cette nouvelle contravention de 3e classe pourra être constatée par les agents de police municipale et pourra faire l'objet d'une amende forfaitaire de 68 € ou d'une amende forfaitaire majorée de 180 €. Un barème dorénavant aussi applicable à "l'entrave à la libre circulation sur la voie publique" retenue lorsque la quantité d'ordures stockées, sur les trottoirs notamment, représente un risque pour les piétons ou une gêne à la circulation.

Le renforcement de ces mesures vient consolider un arsenal déjà important de sanctions à l'encontre de ceux qui nuiraient au respect des espaces partagés, de l'environnement ou, involontairement, entraveraient la sécurité d'autrui. Pour mémoire, le non-respect des horaires de collecte, le dépôt de déchets en dehors des zones réservées, l'entreposage permanent de poubelles ou bennes sur le trottoir, sont susceptibles de faire l'objet de verbalisation.

Ces dispositions s'inscrivent dans une logique de préservation de notre habitat, des écosystèmes environnants et de propreté de l'espace public. Il est donc de la responsabilité de chacun de veiller à les respecter.

Pratique

LES HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE DES SABLONS DE BORNEL

La déchetterie, située à Bornel (ZAC d'Outreville), est ouverte aux habitants de la Communauté de Communes des Sablons.
Tél. : 03.44.08.53.53
Particuliers :
Fermé le lundi
- ouvert du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h et le dimanche de 9h à 12h
Professionnels :
Fermé le lundi
- ouvert du mardi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h

N'oubliez pas votre carte d'accès !

RAMASSAGE GRATUIT DE VOS ENCOMBRANTS

Les encombrants sont UNIQUEMENT collectés sur rendez-vous au 03 44 46 38 26. Un jour de ramassage vous sera alors communiqué. Il sera impératif de sortir vos encombrants la veille du jour de collecte.
Les encombrants non collectés (pneus, gravats, batteries, huiles de vidange, pots de peinture, plaques de plâtre, carrelage, faïence, émail) seront à déposer à la déchetterie des Sablons.
Aucun encombrant ne sera pris lors de la collecte d'ordures ménagères.

TÉLÉCHARGER LE CALENDRIER DE RAMASSAGE DE VOTRE COMMUNE SUR LE SITE : www.cc-sablons.com

Aquoise

lance la saison estivale dès le 4 juillet !

La piscine des Sablons
2, rue Condorcet
60110 Méru
Tél : 03 44 06 02 60
Fax : 03 44 06 02 66
aquoise@vert-marine.com

Pour célébrer l'été la piscine proposera jusqu'au 30 août une programmation sportive et festive capable de satisfaire les envies des petits et des grands.

Activités aquatiques évidemment mais aussi animations ludiques dans les bassins et en plein air seront proposées pour le plus grand bonheur des enfants. Des stages de natation en apprentissage ou perfectionnement seront mis en place tout l'été et des après-midi récréatifs autour de structures gonflables notamment seront organisés de 14h à 17h. (*planning disponible sur le site internet de la piscine*)

Pour tous ceux qui manquent de temps durant l'année pour pratiquer une activité physique, les congés estivaux sont une bonne occasion de prendre soin de vous. Natation, aquacycling ou aquagym sont accessibles sur réservation, des forfaits de 5 cours sont disponibles à l'achat.

A la montagne, à la campagne ou au bord de la mer, nous pratiquons souvent des activités inhabituellement exigeantes avec notre corps, qui n'y est pas forcément prêt. Un réveil musculaire ou une préparation physique, même légère, permettent de limiter les risques de blessures. Alors pourquoi ne pas venir vous faire conseiller par notre équipe de coachs et professeurs agréés ?

Les plus sportifs pourront profiter du Pass Aquatic qui permet l'accès illimité à la piscine, sans engagement de durée, pour 12,90 €/mois.

	CC Sablons [1]	Autres
Entrée	4.30€	4.70€
Entrée -12 ans[1]	2.70€	2.90€
Entrée -3 ans[1]	gratuit	gratuit
Carte 10 entrées[2]	32.70€	32.70€
Carte 10 entrées -12 ans[2]	20.40€	20.40€
Carte PASS Aquatic (mensuel sans condition de durée)	12,90€	12,90€
frais d'adhésion Pass Aquatic	30,00€	40,00€
Carte famille[3]	24.50€	24.50€
Entrée carte famille	2.15€	2.15€
Entrée carte famille -12 ans	1.35€	1.35€

(1) Un justificatif pourra vous être demandé
(2) Individuelle valable 6 mois
(3) carte valable 12 mois - Photos + livret de famille obligatoires ou Carte famille nombreuse - Carte ouvrant droit à 50% de réduction sur l'entrée

	Vacances d'été
Lundi	10h-20h
Mardi	10h-20h
Mercredi	10h-20h
Jeudi	10h-20h
Vendredi	10h-21h
Samedi	10h-19h sans interruption
Dimanche et jours fériés	10h-19h sans interruption

Retrouvez les tarifs et l'ensemble des informations pratiques sur www.vert-marine.com/aquoise-meru-60

Brèves

Festival du Vexin

Pour la treizième édition du Festival du Vexin, la Communauté de Communes des Sablons accueille 3 concerts sur son territoire.
Le premier se déroulera dans l'**église d'Andeville le 21 juin à 16h30. Emmanuelle Bertrand** au violoncelle, accompagnée de **Dimitris Saroglou** au piano interpréteront des sonates de C. Debussy, E. Grieg et D. Chostakovitch.

En tant que partenaire du festival, les Sablons vous proposent des billets à tarif négocié. Les places sont en vente à l'Office de Tourisme des Sablons en Pays de Nacre **au prix exceptionnel de 10 €** pour les habitants de la Communauté de Communes des Sablons.

Les deux autres concerts auront lieu les 8 et 15 novembre prochains.

Le 8 novembre à 16h30, Nicholas Angelich se produira dans l'**église de Neuville-Bosc** et enfin, le**15 novembre à 16h30, au Centre Philippe de l'Isle de Saint-Crépin-Ibouvillers**, en clôture du Festival, **Christiane Marie Riedl, et Sébastien Parotte, accompagnés de Dimitris Saroglou**.

Informations et réservations :
Office de Tourisme des Sablons en Pays de Nacre
51, rue Roger Salengro
60110 MERU
Tél : 03 44 84 40 86
www.tourisme-sablons

Agenda juin/juillet

Ouvertures de l'Office de Tourisme les week-ends en période estivale :

- **13 & 14 juin**
- **20 & 21 juin**
- **4 & 5 juillet**
- **18 & 19 juillet**
- **25 & 26 juillet**

OFFICE DE TOURISME des Sablons en Pays de Nacre

Vendredis gratuits en juillet/août

Musée de la Nacre et de la Tabletterie

Le Musée renouvelle l'opération **"les vendredis gratuits"**. Ce dispositif mis en place pour favoriser l'accès à la culture permet ainsi à chacun de découvrir aussi bien l'exposition temporaire que les collections permanentes et de profiter des visites guidées. Entrée gratuite chaque vendredi en juillet et en août sur simple présentation du bon disponible en téléchargement sur le site du musée (rubrique "pratique/ tarifs").

Imprimé par IRG - 43 Rue Haute des Champs, 80016 Amiens - Ne pas jeter sur le voie publique -